

EXTRAIT DU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

Le treize novembre deux mille vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, SCHOENY Michel, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : BURAVAND Jean-Paul (Pouvoir donné à FROISSART Jany), CATILLON Vincent (Pouvoir donné à Patrick POUSSIN), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia (pouvoir donné à Valérie BURAVAND), DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BENEDETTI Gilbert).

Absents : MOMPEURT Bernard (a quitté la salle à 19H00), FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. le Maire

Objet de la délibération :

Avenant 1 – Lot 3 mobiliers, irrigation et plantations– extension du cimetière.

N°112/2023

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 105/2022 du 10 novembre 2022, le Conseil municipal a décidé d'attribuer le lot 3 mobiliers, irrigation et plantations du marché de travaux d'extension du cimetière à l'entreprise SERPE – 30230 BOUILLARGUES pour un montant de travaux de 42 437,90 € HT – 50 925,48 TTC.

M. le Maire expose qu'il convient de prendre un avenant N° 1, concernant la réalisation de prestations supplémentaires :

- A la demande du bureau de contrôle, installation de mains courantes des deux côtés de chaque escalier.

- Suite au remplacement des escaliers de la plateforme basse donnant accès au cimetière existant en pas d'ânes, il a été décidé d'installer deux mains courantes.

Ceci a entraîné un linéaire de mains courantes supplémentaires, objet du présent avenant.

Le montant de cet avenant s'élève à 2 240,00 € H.T, soit 2 688,00 € T.T.C

Le nouveau montant du marché public s'élèvera à 44 677,90 € H.T soit 53 613,48 € T.T.C

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Maire, et après en délibéré,

A L'UNANIMITE des personnes présentes,

APPROUVE la signature de l'avenant 1 – lot 3 mobiliers, irrigation et plantations avec l'entreprise SERPE – 30230 BOUILLARGUES, pour un montant de 2 240,00 € HT, soit 2 688,00 € TTC correspondant à la réalisation des prestations supplémentaires décrites ci-dessus.

DIT que le nouveau montant du marché s'élève à 44 677,90 € HT, soit 53 613,48 € TTC.

AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cet avenant.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le 14/11/2023



ID : 013-211300173-20231113-1122023DEL-DE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° ...01...¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**Commune de Boulbon représentée par son maire Jérémie Becciu
5 place Victor Barberin
13150 BOULBON**

B - Identification du titulaire du marché public

S.E.R.P.E (Société d'Entretien et de Restauration du Patrimoine et de l'Environnement)
Agence de BOUILLARGUES
Lieu-dit Gara de Paille – Chemin des Canaux – 30230 BOUILLARGUES Tel : 04 66 20 81 05
SIRET : 345 154 694 00425

Affaire suivie par : Amélie BAEZA – Responsable bureau d'études - SERPE SASU S.E.R.P.E (Société d'Entretien et de Restauration du Patrimoine et de l'Environnement)
(Siège social) Z.A. La Cigalière IV – 130 Allée du Mistral - 84250 LE THOR
Tel : 04 28 70 43 42 – Mail : etudes@serpe.fr – www.serpe.fr
SIRET : 345 154 694 00201

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

**Travaux d'extension du cimetière communal
Lot 3 – mobiliers, irrigation et plantations**

■ Date de la notification du marché public : ...06/12/2022...

■ Durée d'exécution du marché public : ..8.....mois ou jours.
OS de prolongation en date du 22/06/2023 : fin des travaux 15/11/2023

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%...
- Montant HT : ...42 437,90 €...
- Montant TTC : ...50 925,48 €.....

Nouveau montant du marché public après avenant n°1 du 19/10/2023 :

- Taux de la TVA : ...20%.....
- Montant HT : ...44 677,90 €..
- Montant TTC : ...53 613,48 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.



D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le Bureau de contrôle a demandé l'installation de mains courantes des deux côtés de chaque escalier.

La MOA a souhaité remplacer les escaliers de la plateforme basse donnant accès au cimetière existant en pas d'ânes. Deux mains courantes ont été installées.

Ceci a entraîné un linéaire de mains courantes supplémentaire, objet du présent avenant.

L'avenant porte sur les prestations décrites ci-dessus.

Le devis est joint en annexe du présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant 1 :

- Taux de la TVA : ...20 %...
- Montant HT : ...2 240,00..€
- Montant TTC : ...2 688,00...€...
- % d'écart introduit par l'avenant 1 : ...5,28 %...sur le HT

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : ...20%.....
- Montant HT : ...44 677,90.€..
- Montant TTC : ...53 613,48 €...

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Christophe Rossignol Responsable d'agence	Bouillargues, le 31/10/2023	SASU SERPE Lieu dit "Gara de paille" Chemin des Canaux 30230 BOUILLARGUES Tél. 04 90 33 98 85 - www.serpe.fr Siret 345 154 694 00201

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Taille et soin des arbres - Taille architecturée
Aménagement d'espaces naturels
Entretien et création d'espaces verts
Aménagement et entretien des rivières
Génie écologique
Phytoépuration

Envoyé en préfecture le 21/11/2023
Reçu en préfecture le 21/11/2023
Publié le 14/11/2023
ID : 013-211300173-20231113-1122023DEL-DE



Bouillargues, le 19 octobre 2023

MAIRIE DE BOULBON
Place Victor Barberin
13150 BOULBON

Contact : Monsieur Le Maire
tel : .
email : maireboulbon13@gmail.com

A l'attention de Monsieur Le Maire

Devis (non approuvé) : 030/23-10-1474/NC B220554

Objet : TS AO MAIRIE DE BOULBON - Extension du cimetière communal - 13 - Lot 3

Affaire suivie par : CHRISTOPHE ROSSIGNOL (B220554)

Désignation des ouvrages	Unit	Qté	P.U. H.T.	Montant H.T.
MOBILIER				
4.1 Mains-courantes complémentaires	ml	7	320,00 €	2 240,00 €
MONTANT TOTAL H.T.				2 240,00 €
T.V.A. 20%				448,00 €
MONTANT TOTAL T.T.C.				2 688,00 €

Lieu de réalisation : NON RENSEIGNE - BOULBON

Mode de règlement : à 30 jours nets

Délai de validité des prix : 1 mois

J'accepte les conditions générales de vente figurant sur le site web (www.serpe.fr/cgv), sans aucune réserve, et ce compris la clause de propriété et la clause attributive de juridiction.

Je retourne un exemplaire du présent devis, qui a valeur de contrat à sa signature.

MERCI D'INDIQUER NOS REFERENCES DEVIS LORS DE VOTRE REGLEMENT.

Bon pour accord,
Signature du client

page 1 sur 1

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le 14/11/2023

ID : 013-211300173-20231113-1122023DEL-DE

